

DIRECCTE Aquitaine

Sommaire

[1- Conjoncture Emploi](#)

[2 – Conjoncture Economique](#)

« Conjoncture Economique et sociale en Aquitaine »

➤ ➤ ➤ L'ESSENTIEL ➤ ➤ ➤

Les PLUS

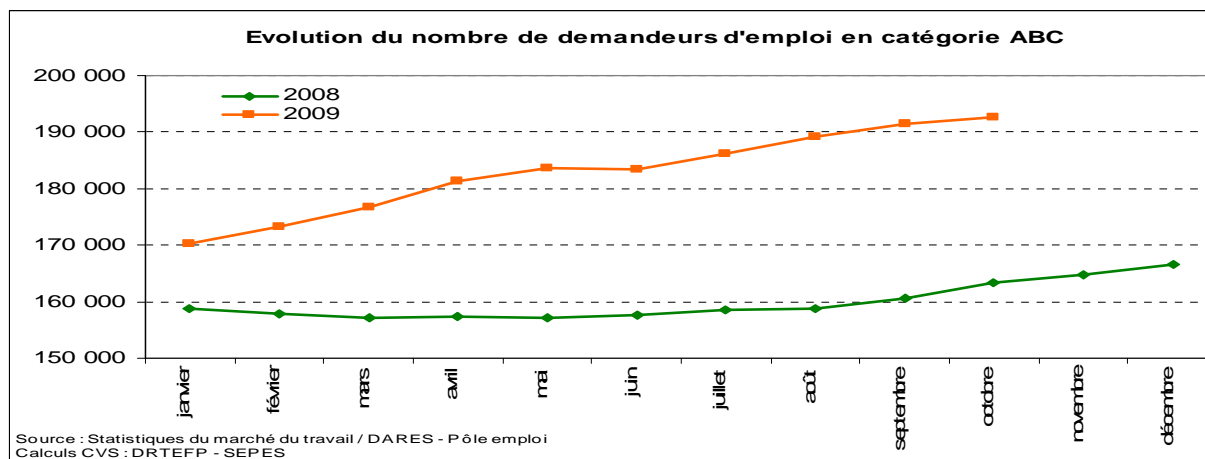
- Le nombre de nouvelles demandes de chômage partiel reste stable en novembre
- La situation du commerce extérieur se stabilise au 3^{ème} trimestre par rapport au second trimestre :tendance à confirmer
- Des entreprises en difficulté sont après leur reprise dans des perspectives de développement.

Les MOINS

- Si le nombre de demandeurs d'emploi a moins augmenté en Aquitaine (+18%) qu'en France (+20,3%), ce sont les jeunes (+21,6%) et les plus de 50 ans (+20,5%) qui sont les plus touchés.
- L'activité touristique est en recul en novembre par rapport à 2008 malgré un bilan positif dans les villes de congrès du littoral
- Les difficultés perdurent dans le secteur de l'aéronautique
- Les agriculteurs subissent de fortes chutes de prix : la volatilité des prix nuit de plus en plus à la lisibilité économique des filières



- Marché du travail



En données brutes, fin octobre 2009, 196 500 personnes sont inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Sur un an, l'Aquitaine compte 18% demandeurs d'emploi de plus : hausse légèrement inférieure au niveau national (+20,3%).

En octobre les nouvelles entrées suite à un licenciement économique continuent de chuter après le pic atteint en Août (900 DE) , elles sont au nombre de 617. Néanmoins le stock de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'un contrat de reclassement professionnel (CRP) est de 3 242 personnes au 31 octobre 2009, ce nombre était de 1 488 personnes au 31 octobre 2008.

CRP contrat de reclassement professionnel

Dans les entreprises non soumises à l'obligation de proposer le congé de reclassement c'est-à-dire principalement les entreprises de moins de 1000 salariés l'employeur qui envisage de licencier pour motif économique doit, sous peine de sanctions, proposer aux salariés concernés une convention de reclassement personnalisé. Le salarié a le choix de refuser ou d'accepter cette convention. S'il l'accepte, son contrat de travail est rompu et il bénéficie d'actions de soutien psychologique, d'orientation, d'accompagnement, d'évaluation des compétences professionnelles et de formation destinées à favoriser son reclassement. Il bénéficie également, sous réserve d'avoir deux ans d'ancienneté, d'une allocation spécifique de reclassement et peut avoir droit, s'il reprend un travail moins bien rémunéré que le précédent, à une indemnité différentielle de reclassement.

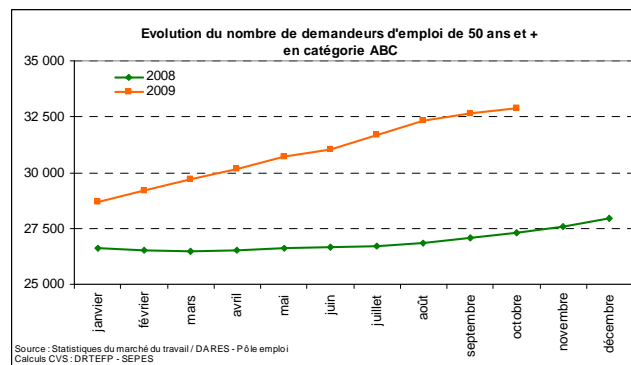
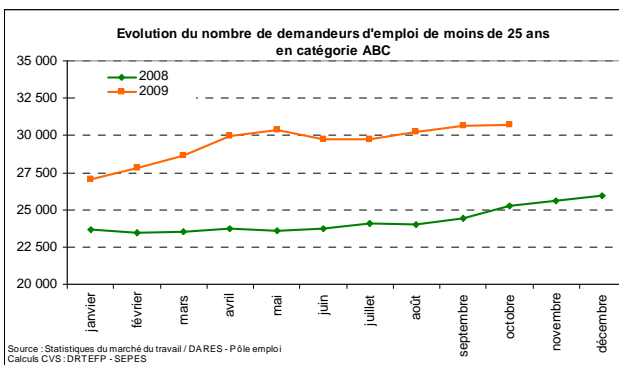
Pour les **procédures de licenciement économique engagées à compter du 01/04/2009**, L'accord du 23 décembre 2008 relatif à la convention de reclassement personnalisé (CRP) prévoit les nouvelles règles suivantes :

- Le délai de réflexion pour accepter ou refuser la CRP est porté de 14 à 21 jours.
- La durée de la CRP est désormais de 12 mois (contre 8 mois auparavant).
- Le montant de l'allocation spécifique est fixé à 80 % du salaire brut antérieur les 8 premiers mois, puis à 70 % les 4 derniers mois. (anciennes règles : 80 % les 3 premiers mois, puis 70 % les 5 derniers mois)

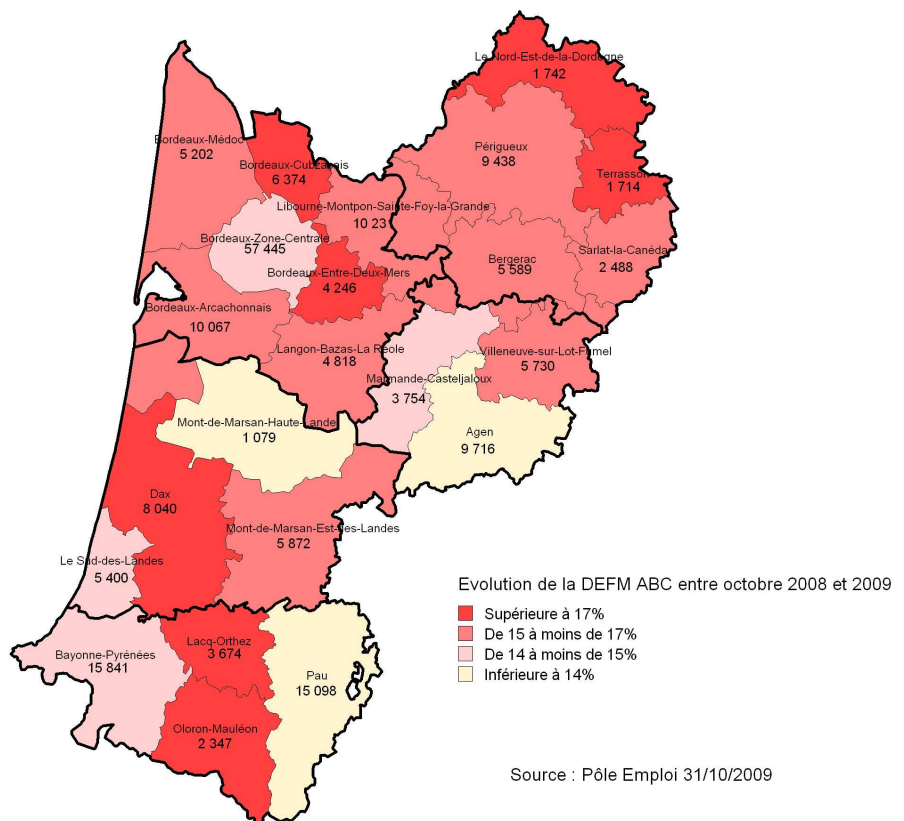
La structure du stock de demandeurs d'emploi selon l'âge évolue sensiblement avec la crise économique. Fin octobre, 67% des demandeurs avait entre 25 et 49 ans, leur nombre s'est accru de 16,5% en un an. Par contre, le nombre des jeunes qui représentent 16% du stock a augmenté de 21,6% et les personnes de plus de 50 ans qui représentent 17% du stock a augmenté de 20,5%.

L'évolution, en données cvs, du nombre de jeunes inscrits sur 2008 et 2009 indique une entrée sur le marché du travail plus précoce en 2009 (mai) qu'en 2008 (octobre) mais l'évolution en glissement annuel est globalement identique.

Il n'en est pas de même pour les seniors dont le stock croit de mois en mois. Cette situation est en partie due à la suppression de la dispense de recherche d'emploi pour les personnes âgées de 58 ans en 2009 mais aussi certainement aux difficultés des seniors pour retrouver un emploi en période de crise économique.



L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes à fin octobre 2009, met en évidence les zones d'emploi qui ont été touchées par de gros sinistres industriels à l'instar de Dax, Lacq et Oloron.



Source : Pôle Emploi 31/10/2009

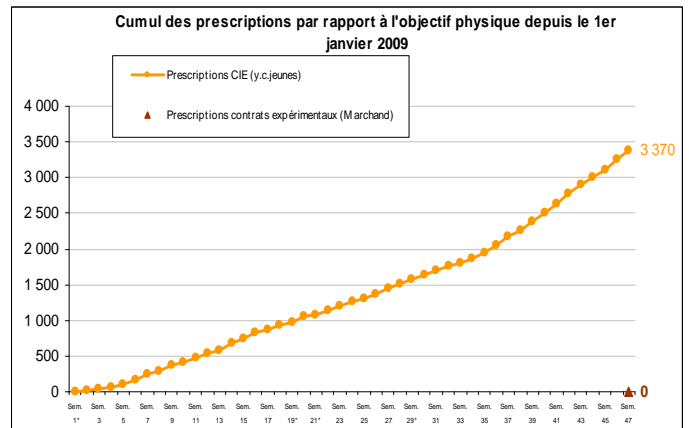
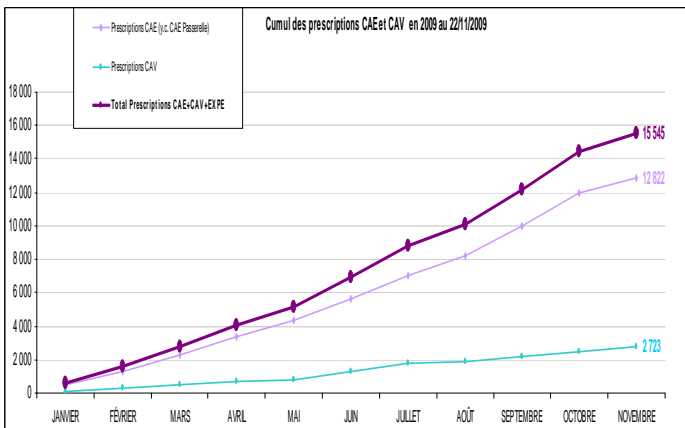
- Suivi des contrats aidés

- Ensemble des CAE, CAV et CIE

Au 23 novembre, le nombre total de contrats non marchands conclus depuis le début de l'année est de 15 545 réparti entre 12 822 CAE dont les CAE passerelles et 2 723 CAV .

Les contrats marchands, CIE et CIE jeunes, plus difficiles à conclure en période de crise, sont au nombre de 3 370 pour la même période.

Les graphiques suivants indiquent leur progression en effectifs cumulés.

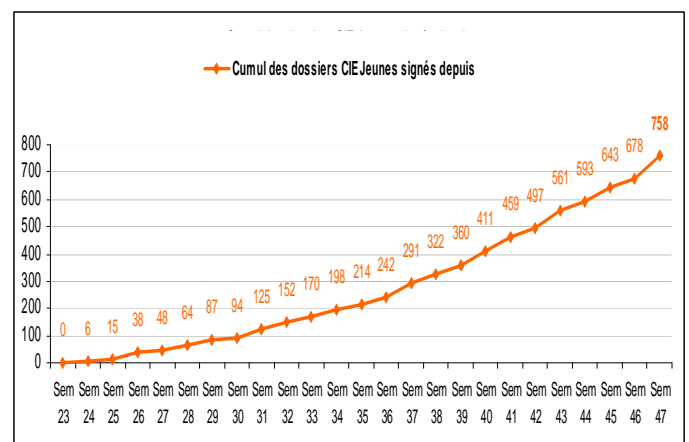
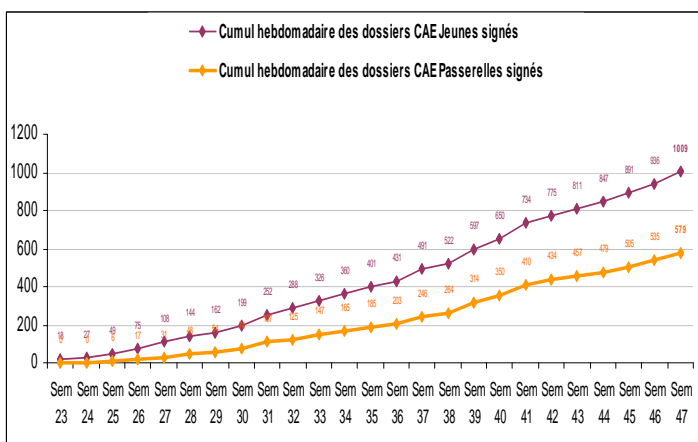


- CAE jeunes et passerelles et CIE jeunes

Au 23 novembre, les jeunes entrés dans ces dispositifs sont 1 009 pour les contrats non marchands dont 579 pour les CAE passerelles, ils représentent 6,5 % des prescriptions de contrats non marchands (15 545).

Leur part est plus importante dans les prescriptions de contrats marchands (758 contrats) puisqu'ils représentent 22,5% des CIE (3 370)

Les graphiques suivants indiquent leur progression en effectifs cumulés.

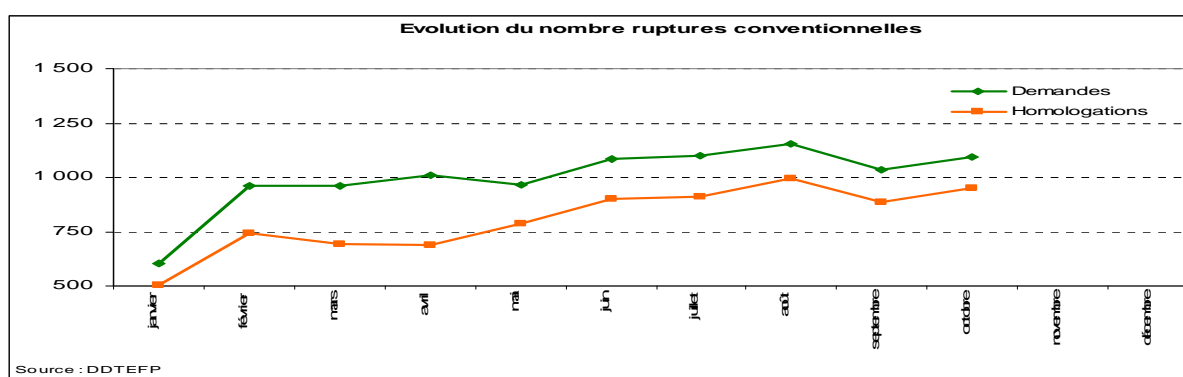


- Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le revenu de solidarité active est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi du 1er décembre 2008). Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

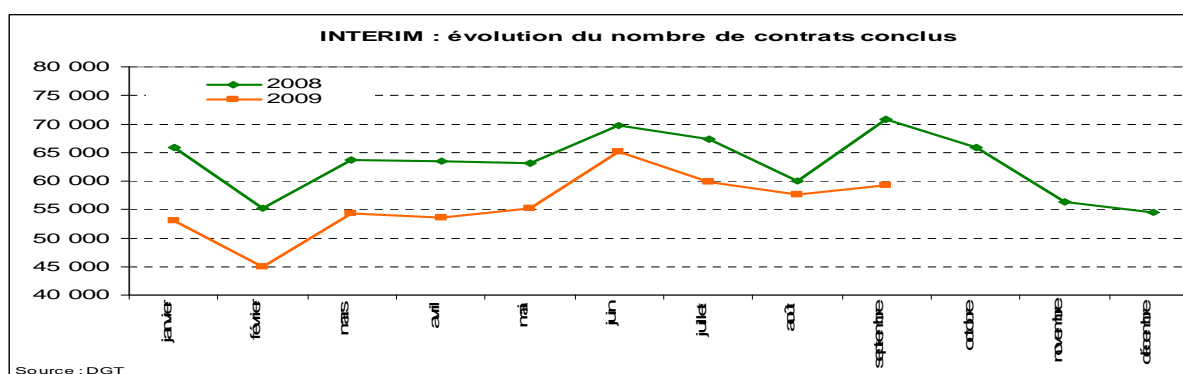
Fin octobre 2009, 28 790 demandeurs d'emploi ont des droits ouverts au RSA, près des trois-quarts sont sans emploi (catégorie A). Ce droit résulte soit du basculement automatique d'un droit au RMI ou à l'API ou d'un droit nouveau ouvert après le 1er juin 2009.

- Rupture conventionnelle



Après un fléchissement en septembre, le nombre de demandes de ruptures conventionnelles a légèrement augmenté en octobre : 1092 demandes dont 949 homologations.

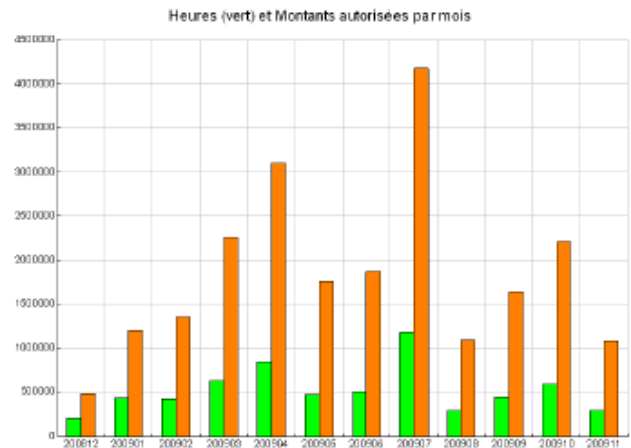
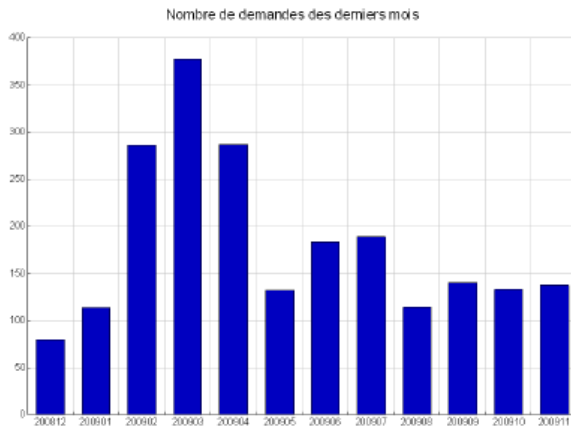
- Intérim



En septembre, le nombre de contrats d'intérim conclus est nettement inférieur à ce qu'il était l'an passé à la même période ce qui représente 10 000 contrats en moins qu'en septembre 2008

- Chômage partiel dans les entreprises

Si le nombre de nouvelles demandes autorisées en novembre reste équivalent à celui des deux derniers mois, l'effectif salarié potentiellement concerné a sensiblement diminué.



Les dix principaux secteurs prévus en chômage partiel en décembre 2009	Effectifs prévus	Heures autorisées prévues	Nombre d'établissements
Fabrication de matériels de transport	2 404	109 483	8
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège	1 376	57 349	24
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1 309	54 842	49
Fabrication de machines et équipements	961	44 594	15
Industrie du papier et du carton	682	16 079	4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	486	25 011	10
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	470	23 673	14
Métallurgie	366	12 910	3
Travaux de construction spécialisés	308	21 162	31
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	283	8 465	38

Source : DRTEFP, base SInapse arrêtée au 25/11/2009

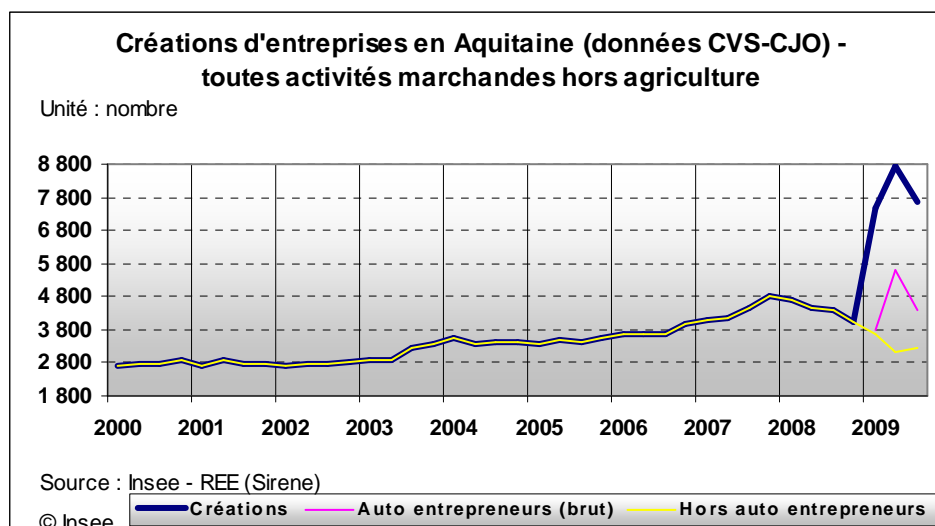
APLD (Activité Partielle de Longue Durée)

L'APLD monte en puissance en Aquitaine notamment en raison de la politique volontariste conduite dans les Pyrénées Atlantiques. Dans ce département 73 conventions ont été signées depuis le début du dispositif pour 151 en région, 3 170 salariés sont susceptibles d'être concernés pour 7 468 en région.

L'APLD est une allocation complémentaire de chômage partiel, elle garantit le versement au salarié en activité partielle de longue durée d'une indemnisation au moins égale à 75 % de la rémunération brute. La contribution versée par l'employeur au titre de l'APLD est partiellement prise en charge par l'Etat et l'Unedic. En contrepartie d'une convention d'APLD, l'employeur s'engage à maintenir dans l'emploi les salariés subissant une réduction d'activité pendant une période égale au double de la durée de la convention courant à compter de sa signature et à proposer à chaque salarié bénéficiaire de la convention un entretien individuel en vue notamment d'examiner les actions de formation.

- Création d'entreprises

La mise en place du statut d'auto entrepreneur en début d'année a eu un réel impact sur la création d'entreprise en Aquitaine. Elle a eu, dans un premier temps, un impact très positif sur le nombre global des créations induisant cependant une diminution des créations hors statut d'auto entrepreneur au cours des 2 premiers trimestres 2009. Cette situation tend à se stabiliser au cours du 3^{ème} trimestre avec une légère reprise des créations « classiques » et un nombre de nouveaux auto entrepreneurs qui s'infléchit mais reste élevé.



		Créations	Auto entrepreneurs (brut)	Hors auto entrepreneurs
2009	T1	7 495	3 811	3 684
	T2	8 726	5 622	3 104
	T3	7 659	4 407	3 252

2- Conjoncture Economique



Chiffres clés 2008 :

- ✓ 3,12 millions d'habitants (5,1% national)
- ✓ 178 000 établissements industriels, commerciaux et de service
- ✓ 1,21 million d'emplois dont 1,07 million de salariés
- ✓ 87 Md € de PIB (6e région) et 1,9 Md € d'excédent commercial en 2008

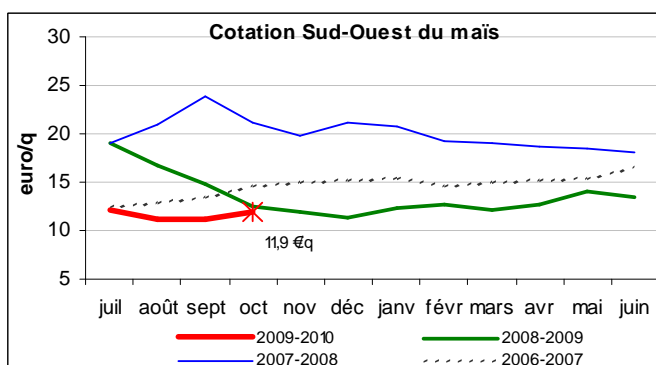
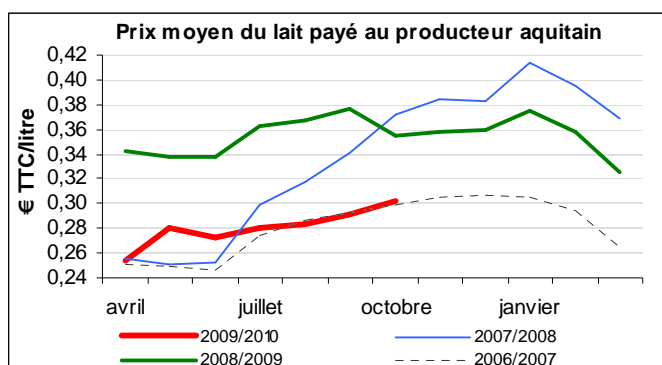
Secteur Primaire : agriculture, sylviculture, pêche

Chute générale des prix agricoles en 2009

Les niveaux de prix élevés atteints en 2007-2008 par de nombreuses productions végétales et animales régionales ne sont plus qu'un lointain souvenir. La crise financière de 2008-2009 et ses conséquences sur la baisse de la demande intérieure et extérieure ont frappé quasiment toutes les filières ...sans que le consommateur en ait d'ailleurs toujours conscience car les prix au stade détail subissent des variations toujours moins fortes qu'au stade production.

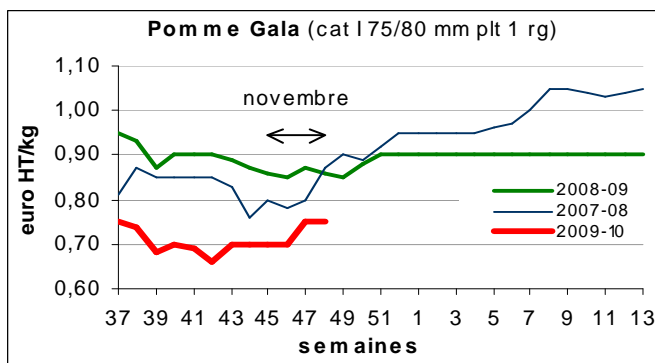
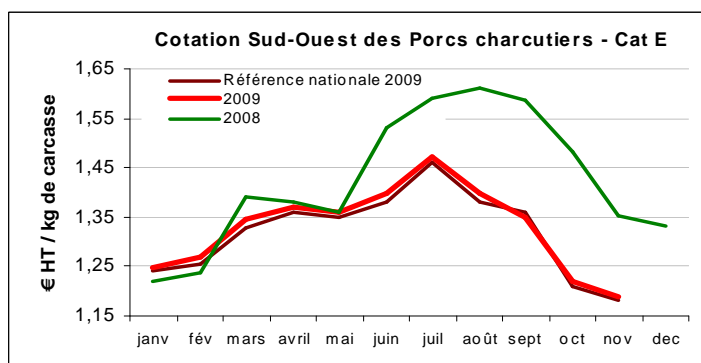
Le prix moyen du lait payé au producteur est revenu à son niveau de 2006-2007.

Les grandes cultures sont soumises aux aléas de la spéculation et aux fluctuations du niveau des récoltes mondiales.



Le porc est une viande bon marché pour le consommateur qui devient de moins en moins rentable pour les éleveurs aquitains même si les divers signes de qualité dont dispose la région (IGP "Porc au grain du Sud Ouest" et AOC "Jambon de Bayonne") permettent aux cours de se situer légèrement au dessus de la moyenne nationale.

La pomme est une filière durement touchée par la mondialisation des échanges. Elle subit en effet simultanément une demande très réservée sur le marché français, une forte concurrence de la Pologne sur ses principales destinations « export » (Angleterre et Allemagne), ainsi qu'une baisse de sa compétitivité auprès des clients britanniques, russes ou nord-africains en raison d'un Euro fort.



Ces baisses importantes des cours sur un nombre conséquent de produits agricoles risquent de précipiter des cessations d'activités mais aussi générer des transferts d'activités d'une filière vers l'autre qui peuvent mettre en péril des équilibres économiques actuellement très fragilisés (ex : maïs vers cultures légumières ou tomate vers fraise précoce).

La volatilité des prix nuit de plus en plus à la lisibilité économique des filières.

source :SRISSET-DRAAF Aquitaine

Le commerce extérieur

L'excédent commercial de l'Aquitaine (hors matériel militaire) au 3^{ème} trimestre 2009 a augmenté de 4% en un an pour atteindre 570 M d'euros (source : Douanes). Ce chiffre traduit la poursuite de la chute des échanges internationaux engagée fin 2008 avec des exportations en retrait de 14,7% et des importations en repli de 18,4%. Par rapport au 2^{ème} trimestre 2009, la situation tend à se stabiliser : les exportations ne reculent que de 0,5% alors que les importations progressent de 4,3%.

Compétitivité des entreprises exportatrices

Compétitivité des entreprises exportatrices

Selon une étude, réalisée conjointement par l'INSEE et le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CNCCEF), deux industriels sur trois estiment que le développement des exportations est essentiel pour l'économie française dans son ensemble. Si pour les industries exportatrices, la compétitivité sur les marchés étrangers est avant tout associée à la qualité de leurs produits (par plus de quatre entreprises sur cinq), l'innovation et la recherche-développement s'inscrivent en retrait : un peu plus d'un industriel sur deux seulement considère ce facteur comme très important.

A l'international, la France perd du terrain, alors que l'Aquitaine a résisté jusqu'au début 2009

Le déficit commercial de la France s'est alourdi de plus de 15 milliards d'euros en 2008, Les entreprises françaises continuent à perdre des parts de marchés ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne.

L'Aquitaine, par contre, affichait, l'an dernier, un excédent significatif de près de 1,9 milliard d'euros, ce qui place la région au 7^{ème} rang national. La brutalité de la crise internationale a entraîné un net recul des performances de la région au 1^{er} semestre 2009. Ainsi, si l'on compare les résultats du 1^{er} semestre 2009 à ceux du 1^{er} semestre 2008, on constate que les exportations aquitaines régressent de près de 20%.

L'offre française longtemps novatrice et originale est en partie inadaptée à la demande mondiale

A la différence de pays comme l'Allemagne ou l'Italie, la France n'a que peu de PME disposant des moyens de développer une politique cohérente à l'international. On ne compte que 95.000 PME exportatrices (dont 4.500 en Aquitaine), alors que l'Italie en compte plus de 200.000 et l'Allemagne 320.000. Par ailleurs, nos entreprises sont absentes de certains secteurs et de certains marchés. Ainsi, si elles sont présentes, et appréciées, dans le domaine des biens de consommation (produits de la mode, cosmétiques, mais aussi IAA), elles délaissent des pans entiers du secteur des biens d'équipement (machines outils ou instrumentation, par ex.). De même, elles ne sont pas assez actives sur certains marchés, comme celui de l'Amérique du nord auquel nos constructeurs automobiles, par exemple, ont renoncé, faute de disposer de modèles adaptés aux exigences des acheteurs locaux.

Ces carences, qui valent également pour les entreprises aquitaines, se traduisent par une érosion de l'image de nos produits à l'étranger. En outre, nos usages commerciaux (délais de réponse, délais de livraison, non respect des spécifications ou du cahier des charges, service insuffisant) dégradent encore plus notre position. Enfin il semble que, confrontées à des difficultés de financement, nos entreprises, notamment les plus petites, ont réduit leurs efforts de développement et d'adaptation de leurs produits.

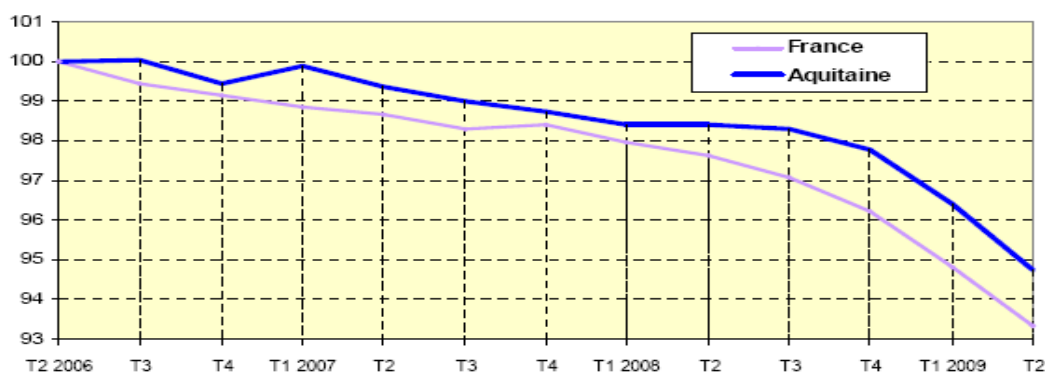
Au total, la compétitivité de nos PME dépend à la fois des aides au financement de l'innovation, mais aussi d'une meilleure approche commerciale. En dehors du rôle que peuvent jouer les pôles de compétitivité, au travers d'aides individuelles et d'actions collectives en faveur des entreprises adhérentes, il est nécessaire de promouvoir l'information des PME sur les soutiens dont elles peuvent bénéficier, notamment en ce qui concerne les aides de l'UE. Ainsi, certains programmes européens visent à améliorer l'accès des entreprises au développement technologique (7^{ème} PCRD) ou à encourager l'innovation dans l'industrie pour renforcer la compétitivité (Programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprise / PIE).

Aquitaine International (www.aquitaineinternationale.com<<http://www.aquitaineinternationale.com/>>) organise, le 16 décembre 2009, une réunion avec l'ensemble de ses partenaires (CCI, Ubifrance, Conseil Régional, AAPRA, Coface, Oséo, CCEF, MEDEF, CGPME, ...) afin d'effectuer :

- un point d'étape sur la mise en route de « l'Équipe de France de l'Export », lancée sur le plan national par un accord signé en avril 2008 (DGTPE, Ubifrance, AFCEI, UCCCIFE) et décliné au niveau de l'Aquitaine par une convention de partenariat régional conclue en novembre 2008 (État, Ubifrance, CRCI Aquitaine, CCI d'Aquitaine, Aquitaine International)

- un échange d'informations sur les nouveaux dispositifs publics mis en place au cours de l'année 2009 pour soutenir les exportateurs français.

Évolution du nombre de salariés dans l'industrie
indice base 100 au 2^e trimestre 2006



Source : Unedic

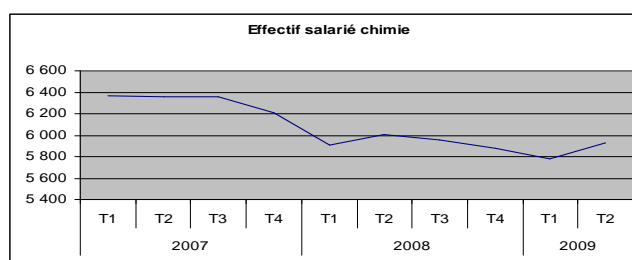
La production industrielle régionale se contracte légèrement en octobre : le recul des biens d'équipement pèse en effet sur la tendance, malgré le redressement des biens de consommation et les nouveaux progrès de l'industrie agro-alimentaire. Globalement l'activité de l'industrie aquitaine reste en repli sur un an. .

Le taux d'utilisation des capacités de production se maintient à un niveau toujours très bas par rapport à sa moyenne de longue période.

La demande retrouve un peu de fermeté dans l'ensemble des secteurs, hormis les biens d'équipement. Cette progression des entrées de commandes résulte essentiellement du marché intérieur.

Source note de conjoncture Banque de France novembre 2009

1- Chimie (5 929 salariés)

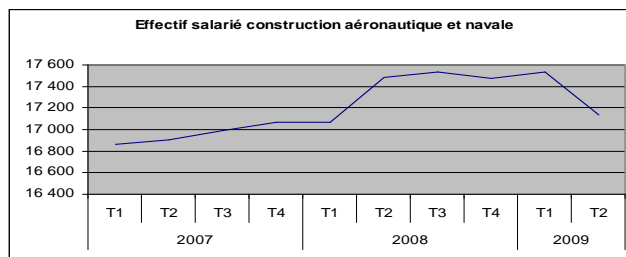


Les prévisions 2009 de la branche, qui établissaient un nouveau recul de la croissance à -1,5%, avec pour effets immédiats un repli massif des investissements (-10 % à -30 %) sont à nuancer. En effet, les spécialités chimiques régionales résistent bien et même continuent à se développer.

Depuis septembre, on peut estimer qu'il y a confirmation de ce qui ressemble à une reprise. Les anticipations des chefs d'entreprise demeurent néanmoins très prudentes, 65% des entreprises ayant répondu à l'enquête de l'UIMM au 3^{ème} trimestre constatent une baisse d'activité sur ces marchés et un tiers n'anticipe pas de hausse d'activité.

Seuls les pronostics de l'industrie pharmaceutique sont résolument optimistes pour les trois mois à venir.

2. Construction Aéronautique et Navale (17 136 salariés)



AERONAUTIQUE

Les éléments de conjonctures fournis par l'UIMM confirment la dégradation de la situation sur la fin de l'année qui s'expliquerait par le repli commercial de l'aviation d'affaires et les reports des programmes militaires non compensés par les nouveaux programmes civils encore en projet. Le repli des marchés concerne désormais également celui des hélicoptères civils. Selon la même source, 65% des entreprises présentes sur ces marchés ont encore enregistré une baisse au cours du trimestre passé et aucune entreprise interrogée n'émet de perspectives favorables.

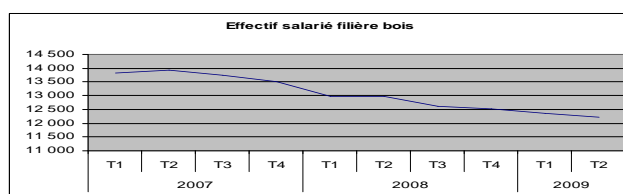
Les gros établissements de la région développent des stratégies pour palier à la baisse d'activité : plans de formation continue, chômage partiel...les sous traitants sont toujours en difficulté.

CONSTRUCTION NAVALE

Avec 45 000 emplois sur l'ensemble de la filière et un chiffre d'affaires en 2007 de 5 milliards d'euros réalisées à plus de 60% à l'exportation, l'industrie nautique française résiste mieux que ses concurrents. Alors que le marché mondial a reculé d'environ 50 %, cette baisse a été de 30 % en France contre près de 80 % aux Etats-Unis ou en Espagne. Les quelques entreprises d'Aquitaine ont des situations contrastées, mais septembre et octobre 2009 laissent espérer un retour des commandes, notamment à l'export.

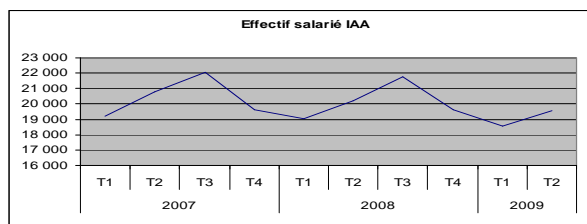
L'Etat financera, à hauteur de 4000 € HT chaque fois, l'intervention de consultants au sein des entreprises qui ne disposent pas des outils suffisants pour engager seules ce travail d'analyse stratégique.

3. Filière Bois (12 208 salariés)



Confirmant l'évolution observée au cours du mois précédent, l'enquête de la Banque de France indique que la production progresse de nouveau en octobre. Cette croissance est particulièrement marquée dans l'industrie du papier-carton tandis que l'activité de la filière bois marque une pause après plusieurs périodes de repli. Malgré l'amélioration de l'activité observée depuis deux mois, des carnets courts portent les chefs d'entreprise à la prudence dans leurs prévisions. Les entreprises fabriquant des panneaux de bois en pin maritime sont particulièrement toujours touchées par la baisse d'activité sur les marchés France et européens.

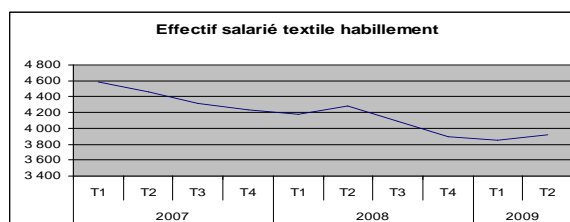
4. Industrie agro-alimentaire (19 549 salariés)



1er secteur industriel régional avec 8,8 Md€ de chiffre d'affaires dont 5,8 Md€ hors vin, 600 entreprises hors vin (95% de PME et TPE). L'activité et donc l'emploi dans ce secteur est soumis à une forte saisonnalité avec un pic de production en été au moment des récoltes.

Après plusieurs mois de contraction de la demande dans ce secteur, la Banque de France constate quelques progrès en octobre, en partie imputables à des actions de promotion plus nombreuses. Pour autant, les volumes fabriqués ne retrouvent pas leur niveau de l'année précédente. La demande redémarre sensiblement, avec un marché intérieur dynamique alors que l'exportation est atone.

5. Textile habillement cuir (3 918 salariés)



Sur l'année 2009, les ventes dans la confection accusent au plan national une baisse de 7 % en cumulé tandis que celles de chaussures sont en repli de 2 à 3%. Les industriels aquitains font état d'une baisse d'activité du même ordre. Les majors de la glisse et du surf wear, distribuant leurs produits en Europe, continuent à enregistrer une baisse des ventes des articles confectionnés sur les pays de la zone atlantique de 5 à 8% /an (selon les produits).

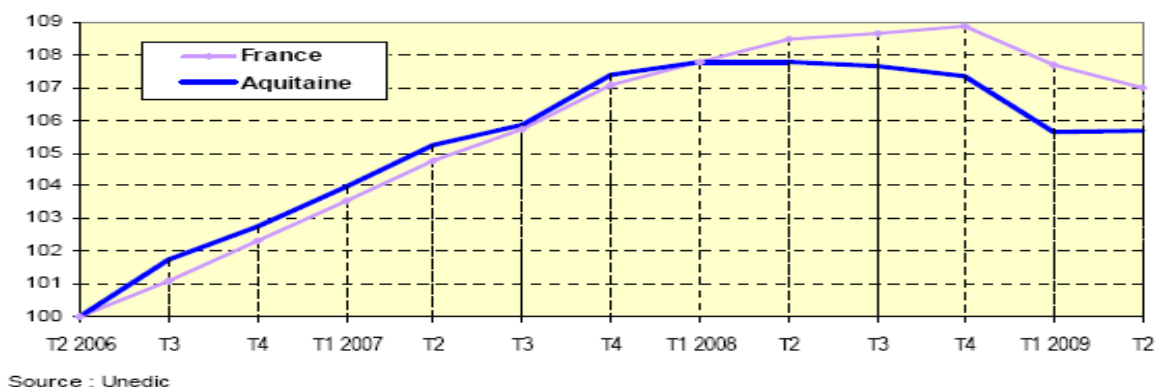
6. Les énergies propres

Depuis le début de l'année, la plupart des implantations de nouvelles structures industrielles font partie de ce secteur émergent lié aux nouvelles énergies dans le cadre du développement durable. Il peut s'agir de fabrication de pièces pour éoliennes ou de fabrication de panneaux photovoltaïques. Certaines entreprises en difficulté font le choix de se reconverter ou de se diversifier dans cette nouvelle activité, d'autres s'équipent de surfaces de panneaux photovoltaïques. Des villes à l'instar de Labouheyre prévoient d'installer un ensemble photovoltaïque sur 71 hectares ; la réalisation et l'exploitation seront assurées par ERDF.

Une récente réglementation relative à l'installation des parcs solaires notamment, va permettre de réglementer les projets en fonction de leur puissance énergétique, au regard des règles d'urbanisme et d'aménagement rural, de sécurité et de protection de l'environnement.

BTP

Évolution du nombre de salariés de la construction
Indice base 100 au 2^e trimestre 2006

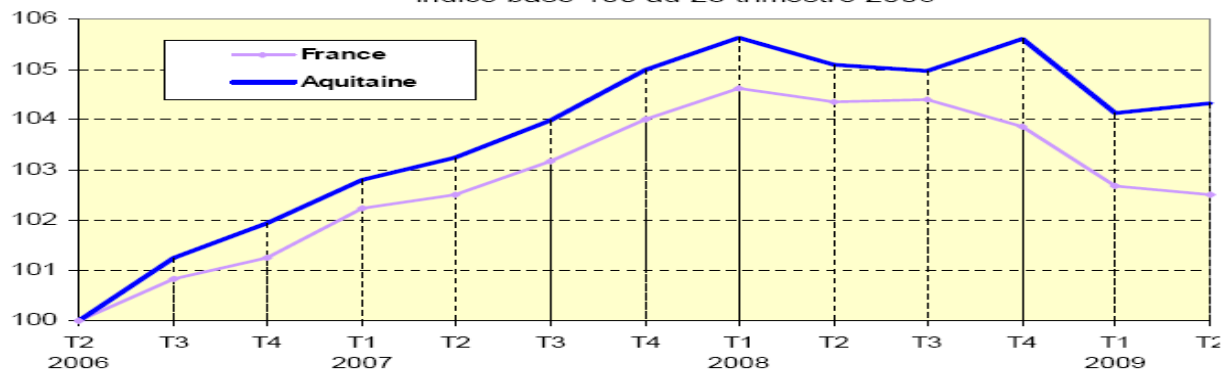


D'après la Fédération Française du Bâtiment (FFB,), le secteur devrait enregistrer sur l'année 2009 50.000 destructions d'emplois, dont environ la moitié de postes intérimaires. Ces chiffres illustrent une baisse de l'activité de 7,1% par rapport à 2008, bien au-delà des -4% attendus. Les dirigeants de la FFB tablent pour l'année 2010 sur 30.000 destructions de postes, dont 5.000 concernant le secteur intérimaire.

Les indicateurs de court terme utiles pour évaluer l'activité de ce secteur composé pour partie d'entreprises de petite taille et d'artisans ne sont pas nombreux. Le nombre de demandes de chômage partiel est l'un d'entre eux : on constate ainsi qu'il y a depuis début septembre en moyenne 15 nouvelles demandes par mois excepté pour le mois de novembre au cours duquel il y a eu 25 nouvelles demandes. C'est dans le BTP qu'il y a le plus grand nombre de demandes depuis le début de l'année, 322 demandes au 7 décembre pour 2 116 demandes tous secteurs d'activité confondus.

TERTIAIRE

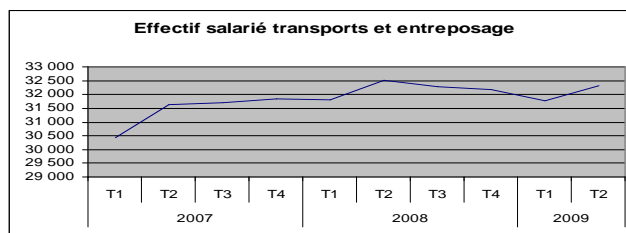
Evolution du nombre de salariés du secteur tertiaire
indice base 100 au 2^e trimestre 2006



Selon l'enquête de la Banque de France, l'activité des services marchands enregistre une progression modérée au cours du mois d'octobre. Cette amélioration de la demande provient autant du marché intérieur que de l'étranger. Globalement les prix se sont stabilisés, mais les disparités sont importantes selon les secteurs. Les effectifs augmentent dans la majorité des branches. Les prévisions tablent sur une poursuite de l'amélioration de l'activité globale.

Les demandes de chômage partiel évoluent faiblement dans ce secteur excepté pour les sociétés de conseil et assistance divers qui enregistreraient encore 19 nouvelles demandes en novembre pour atteindre 170 demandes depuis le début de l'année. Les transports en sont à 128 demandes et les hôtels et restaurants à 100.

1. Transports (32 325 salariés)



Transport routier de marchandises

Au 30 novembre 2009, la DRE ne constate pas d'évolution significative du nombre de créations ou de radiations d'entreprises de transport. Majoritairement, ce sont de petites entreprises qui se créent ou disparaissent (de 0 à 9 titres de transport).

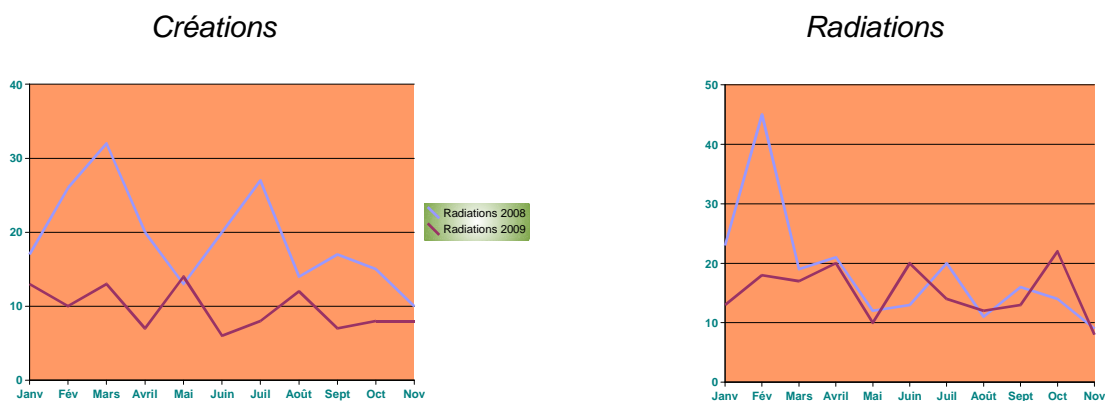
Le même phénomène s'observe pour les liquidations judiciaires, qui touche les TPE du transport.

Par contre, de 2008 à 2009, le nombre d'entreprises dont la capacité financière est insuffisante passe de 43 à 62, soit une augmentation de 44%.

D'une façon générale, si les grandes entreprises du secteur du transport résistent mieux que les plus petites, elles le font en diminuant leur recours à l'intérim ou aux CDD. La réduction du temps de travail est aussi une variable d'ajustement.

Les professionnels du transport pensent que c'est au printemps 2010 que se dessinera la tendance du secteur pour l'année. Globalement, les transporteurs sont très pessimistes, les transporteurs routiers n'ayant plus de marge de manœuvre pour s'adapter à une conjoncture défavorable.

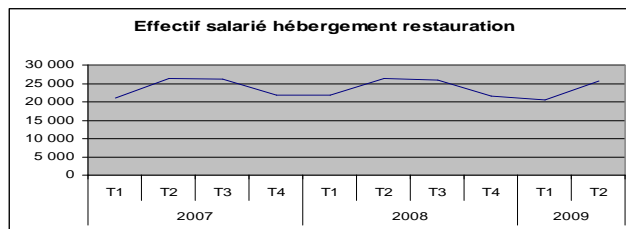
Entreprises de transport de marchandises : statistiques source DRE au 30 novembre 2009



L'aéroport de Bordeaux

Le trafic de l'aéroport de Bordeaux a affiché en novembre dernier une reprise de la croissance avec +3% (236 000 passagers), après un an de baisse. En cumul depuis le début de l'année, il enregistre toujours une baisse de 7,2% par rapport à la même période en 2008. Cette reprise est générale pour les grands aéroports régionaux avec des taux de croissance variant de +1,7% à +6,7% (hormis Nice toujours en négatif).

2. Tourisme (hébergement et restauration : 25 648 salariés)



L'activité touristique

Après un bon mois de septembre, les villes de congrès du littoral tirent un bilan positif des mois d'octobre et novembre, grâce à la tenue de la fréquentation française sur octobre, française et étrangère sur novembre; les résultats des grandes villes de l'intérieur (Bordeaux, Pau) sont moins favorables, et l'ensemble de la région se situe en recul par rapport à 2008.

Le tourisme d'affaire paraît toujours marquer le pas, et les professionnels des structures hôtelières haut de gamme, qui souffrent particulièrement du repli des clientèles étrangères, ne cachent pas leur inquiétude pour les mois à venir.

Le secteur thermal se maintient, mais avec une baisse d'activité, surtout marquée dans les résidences de tourisme.

L'application des nouvelles normes de classement hôtelier

Les nouvelles normes de classement de l'hôtellerie sont entrées en vigueur avec la création d'une catégorie 5 étoiles depuis le début du mois d'octobre .

A la fin du mois d'octobre, l'Aquitaine comptait 8 des 48 établissements français qui avaient obtenu la reconnaissance de cette distinction